

La surpopulation mondiale ? La moitié des grossesses mondiales ne sont pas planifiées

Le manque d'informations, la désinformation, les mythes à propos du sexe et de la contraception, un accès limité voire inexistant à la contraception, mais aussi l'absence de dialogue entre partenaires au sujet de l'utilisation de la contraception et de la grossesse font que beaucoup de (jeunes) femmes vivent une grossesse non planifiée. Ces défis font que pour beaucoup de femmes partout dans le monde, l'un des choix les plus fondamentaux, à savoir être enceinte ou pas, n'est en aucun cas un choix libre et informé.

Plus de la moitié de toutes les femmes âgées entre 15 et 49 ans dans les pays en développement souhaitent éviter ou reporter une grossesse; de ce groupe, 214 millions de femmes n'ont pas accès aux moyens de contrac-

tion modernes. La **planification familiale**, de l'information et l'accès aux contraceptifs et traitements de fertilité, est pourtant essentielle pour la santé et les perspectives de développement des femmes et de leurs familles.

Régler ces besoins sauverait chaque année la vie à quelque 76 000 femmes, éviterait le décès de 480 000 nouveau-nés et éviterait aussi qu'un demi-million d'enfants perdent leurs mères.

Principal indicateur de l'émancipation des femmes :

En réduisant le nombre de naissances non planifiées et en encourageant les familles plus petites, on diminue la pression sur les dépenses allouées en matière de soins de santé, d'eau potable et d'assainissement de

l'eau, et de services sociaux et on diminue aussi la pression sur les ressources naturelles.

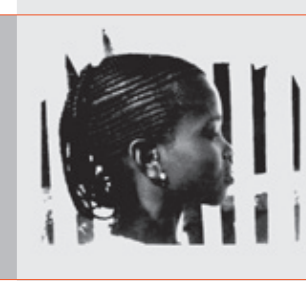
À cause de la pandémie de Covid-19, le nombre de femmes à ne pas avoir accès à la contraception augmente. Lors du confinement, des milliers de cliniques de planning familial ont été contraintes de fermer. Le personnel de la santé est affecté à des tâches liées à la pandémie ou est en quarantaine. La production et la provision de contraceptifs, y compris les préservatifs, accusent des retards ou sont, à certains endroits, carrément au point mort.

Sources : <https://www.unfpa.org/fr/swp2022>

<https://www.sensointernational.be/la-planification-familiale.html>



enfance TIERS MONDE



EDITORIAL

Les jours de fêtes arrivent bientôt. Cette année, nous sommes plus que jamais conscients de ces moments particuliers et aussi de notre situation privilégiée malgré les problèmes auxquels nous sommes confrontés : Une guerre à proximité, les nombreux conflits mondiaux sanglants qui perdurent et auxquels on prête à peine attention, le grand nombre de réfugiés déplacés dans le monde, les nombreux travailleurs et employés en difficulté en raison de l'inflation et de la flambée des prix de l'énergie, la menace et les conséquences de la crise climatique, les nombreux médias fournissant des informations peu fiables et douteuses....La liste est vaste et loin d'être finie. Mais aussi et depuis peu : la population mondiale a atteint le cap des huit milliards d'habitants.

Ce fait reste un souci majeur pour de nombreuses personnes qui associent à la surpopulation des problèmes de pauvreté, de manques d'aliments, des problèmes sociaux, et maintenant également à la crise climatique. Mais sommes-nous vraiment si trop nombreux, ces opinions ne sont-elles pas trop simplistes ?

Nous entendons et lisons sans cesse que la surpopulation est la raison pour laquelle nous continuons à dépasser les limites de la planète. Les suggestions de contrôle des naissances visent invariablement les femmes les plus vulnérables, et de préférence loin sur un autre continent. La surpopulation, est-ce bien le bon langage et la cause de tous ces problèmes ?

Et pourquoi le vieillissement n'est-il jamais évoqué, et comment concilier l'argument de faire moins d'enfants avec le désir omniprésent de faire vivre les gens plus longtemps ? Plus d'un milliard sur les huit aurait atteint l'âge de soixante ans, et ce groupe ne cesse d'augmenter. Ces dernières années, le discours sur la surpopulation a évolué, passant de l'insuffisance de vivres aux défis liés au changement climatique. Avoir moins d'enfants semblait être la solution ultime à de nombreux problèmes. Il est vrai qu'entre 1950 et 2015, la population de notre planète a triplé. Mais il est aussi vrai que le produit intérieur brut en 2015 était douze fois plus important qu'en 1950. L'économie a donc augmenté beaucoup plus vite que la population, et de nos jours, une proportion bien plus importante de la population mondiale est mieux nourrie qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire. Il s'agit donc

d'un concept relatif, et principalement basé sur la peur. N'est-il pas déjà suffisamment démontré qu'il y a assez de nourriture mais que sa distribution reste inégale, tant au niveau local que mondial ? Et même si la pression sur l'environnement s'accroît avec l'augmentation de la population - il faut plus d'espaces (verts), d'eau, de nourriture, et de production et donc l'émission de CO2 montera - la croissance démographique n'est responsable que de moins d'un tiers de l'accroissement de la consommation et donc de l'impact sur le climat et la consommation des ressources naturelles. Il est par conséquent un peu naïf de prétendre que notre impact sur le climat serait considérablement réduit si nous étions moins nombreux. Nous consommons trop et pas assez de façon durable, et chacun devra contribuer à relever les défis.

Mais il y a de l'espoir ; de plus en plus de gens sont conscients que chaque petit geste compte, que tout et tout le monde est important.

Ce qui nous tient spécialement à cœur pour relever les défis tant pour les humains que notre Terre : assurer l'accès à la formation et à l'éducation, en nous focalisant sur les filles et les femmes. Depuis bien longtemps, l'impact énorme sur leur santé et la réduction du nombre d'enfants est démontré, et l'éducation reste le meilleur investissement pour améliorer la qualité de vie des familles et des générations futures. Et de plus, notre soutien aux jeunes vulnérables qui aspirent à des perspectives d'avenir pleines d'espoir, contribue sans aucun doute à la lutte contre la radicalisation.

Chers amis,

Comme vous, nous nous efforçons chaque jour d'œuvrer pour un monde meilleur pour tous, en nous appuyant sur nos valeurs de respect, de confiance et de partage. Faisons la différence à cette fin d'année, en étant proches, en créant des liens et en nous soutenant mutuellement, plus que jamais en solidarité avec ceux qui souffrent.

Merci beaucoup !
Joyeuses fêtes
et mes meilleurs vœux pour 2023 ! . ■



Johanna Vandamme
Secrétaire générale

REFLEXION

On ne vous pardonne
votre bonheur et vos
succès que si vous
consentez généreusement
à les partager.

Albert Camus (La chute)



Brièvement dans ce numéro

- | Editorial
- | Des chances pour les filles et les garçons avec un passé d'abus
- | La surpopulation et grossesses planifiées...

Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.



Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à nous envoyer le formulaire d'ordre permanent ci-après signé, tout en précisant votre organisme bancaire :

.....
Veuillez verser tous les mois la somme de € de mon compte
n° au profit du compte **BE57 0000 0399 9935**
de Enfance Tiers Monde, Rue de Dinant 5 bte 11, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Nom Prénom

Rue N°

Code postal Localité

Date Signature

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

C.C.P. BE57 0000 0399 9935
de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE

Rue de Dinant 5 bte 11 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53
E-mail : etm.kdw.brussels@skynet.be - www.enfancetiersmonde.be
RPM Tribunal de l'Entreprise Bruxelles - NN 409.451.054

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBAN LU741111026190970000
de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.

PARTAGEONS NOS JOIES....



Félicitations au jeune couple
Arthur et Aurélie Dumont de
Chassart !

Collaboration

- | François Claeys BouÛaert
- | Jessica Levita
- | Johanna Vandamme

Des chances pour les filles et les garçons avec un passé d'abus



Les objectifs des Nations Unies prévoient l'éradication des abus et de l'exploitation des enfants dans le monde d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, il reste beaucoup à faire. Chaque année, des millions d'enfants sont victimes d'abus et d'exploitation sexuels, la majorité étant des filles et des jeunes femmes. L'exploitation sexuelle des enfants est largement sous-déclarée - on estime que seuls 3 à 5 % des cas sont signalés. En outre, ces risques d'exploitation sexuels augmentent, tant en

voisin. Il rentre un jour à la maison dans un état de grande détresse et s'efforce de raconter son histoire en pleurant :

« Je me suis arrêté dans un parc près d'un étang avec beaucoup de beaux poissons et un homme blanc m'a parlé. Il m'a invité chez lui pour admirer son aquarium ; ce n'était pas loin et je ne rentrerais pas tard. J'ai alors accepté. Une fois là-bas, il m'a donné un jus et m'a emmené dans une chambre où se trouvaient les poissons.

voisin de police pour dénoncer le crime. A leur grand désarroi, ils apprennent qu'ils ne peuvent rien faire car la loi (dépassée) stipule qu'il est uniquement interdit de violer des filles. Il n'est pas du tout question des garçons...

Sous la pression de notre partenaire et de certaines associations actives dans le domaine, telles que l'UNICEF et l'ECPAT, la loi a finalement été modifiée en septembre 1997, rendant le viol des gar-



De nombreux enfants des rues dans les villes sont des proies faciles de l'industrie du sexe et la traite des êtres humains.

raison des effets des conflits et du changement climatique que des évolutions technologiques.

Notre ASBL lutte depuis très longtemps contre l'exploitation des enfants y compris les abus sexuels, et a atteint certains résultats remarquables.

Fin 1995 : L'histoire d'Anthony (pas son vrai nom) appris lors d'une première visite chez notre partenaire Virlianie Foundation (Manille) :

Anthony, un enfant des rues de 9 ans hébergé dans l'un des abris de Virlianie, suit des cours de karaté dans un gymnase

L'homme s'est emparé de moi à cet endroit et a retiré de force mes sous-vêtements ; il m'a enfoncé son sexe par derrière et je me suis évanouie de douleur. Je ne sais pas combien de temps je suis resté allongé.

J'ai vu mon sang sur le sol, et quand je me suis réveillé, l'homme avait disparu. J'ai réussi à m'échapper et à me traîner chez moi avec peine ».

Après que le garçon ait reçu des premiers soins psychosociaux et médicaux, Dominique Lemay, fondateur de la Fondation Virlianie, et un travailleur social l'emmènent au commissariat

çons aussi bien condamnable que celui des filles. Si cette loi «anti-rape» est loin d'être idéale, elle marque néanmoins un progrès remarquable. Ce n'est que depuis mars de cette année 2022 qu'il y a eu un ajustement, portant l'âge des victimes de viol infantile de 12 à 16 ans.....

Depuis lors, plusieurs centaines de filles et de garçons ont été secourus et ont bénéficié d'une assistance spécialisée pour faire face à leur traumatisme. La plupart (environ 67%) ont pu évoluer en adultes équilibrés et terminer avec succès leur scolarité ou leur formation

professionnelle. Un tiers d'entre eux, cependant, subissent des dégâts permanents et ont besoin d'un appui et de soins spéciaux tout au long de leur vie, si déjà ils ou elles survivent aux abus.

C'est assez inimaginable, ce que des personnes font subir des enfants vulnérables et, bien trop souvent, ces crimes restent impunis...

Mais la résilience des enfants est énorme et mérite notre admiration.

La prise en charge physique des jeunes victimes est généralement d'assez courte durée avec des résultats convenables ; ici, les exceptions confirment la règle.

Les dommages sur la santé mentale cependant sont une autre histoire. Le traitement psychothérapeutique demande du temps et s'effectue idéalement par un psychologue possédant les connaissances académiques essentielles à la discipline. Malheureusement, il y a peu d'experts ou de thérapeutes

disponibles et abordables dans les pays partenaires où nous sommes (trop) confrontés au phénomène d'abus sexuel.

De même, l'état mental des (anciens) enfants des rues ne semble couramment pas être une priorité : on suppose encore souvent que tout s'arrangera ou que tout s'estompera avec le temps. L'attention se porte principalement sur le rétablissement et l'état physique des victimes.

De plus, la déclaration des cas d'abus sexuels et autres n'est souvent pas gratuite. Et lorsqu'il s'agit de poursuivre l'agresseur en justice, il y a des frais non-négligeables à payer.

Comme pour empirer les choses, les enfants sont parfois emprisonnés afin de les «protéger de leur offenseur». Ceux-ci appartiennent fréquemment à l'environnement immédiat de l'enfant, ce qui ne facilite certainement pas la solution du problème. C'est en fait le monde à l'envers, la victime est punie une fois de plus...

Nous souhaitons garantir à nos partenaires cette prise en charge pour le rétablissement et le bien-être mental des nombreux enfants et adolescents maltraités, en attirant et sponsorisant l'expertise essentielle, mais également en offrant au personnel qui encadre les victimes sur la route d'une vie adulte en bonne santé, une formation ciblée.

Ces ambitions demandent des efforts et des fonds. Une formation spécialisée en thérapie psychologique pour le traitement des traumatismes coûte facilement plusieurs milliers d'euros. Merci au nom de nos partenaires et des victimes pour votre généreux don afin qu'elles se réalisent avec la mention «PSY».

Attention : pour bénéficier d'une exonération fiscale de 45% par le gouvernement, vos dons pour 2022 doivent être d'au moins 40 euros et se trouver sur notre compte au plus tard le 31 décembre 2022.



EXONÉRATION FISCALE

A PARTIR DE 40 € SUR BASE ANNUELLE VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION FISCALE. ETM est responsable du projet sur le plan juridique, administratif, financier et comptable. ETM a le droit de propriété juridique de la libéralité et décide de manière autonome de son affectation. (Ci. RH.26/567.400 concernant l'AR/CIR92)

Handtekening(en)
Signature(s)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT

Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur

Bedrag / Montant EUR CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN) **BE 57000003999935**

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire **ENFANCE TIERS MONDE ASBL
RUE DE DINANT 5 BTE 11
1000 BRUXELLES**

Mededeling
Communication